



Profil de poste Chargé (e) du Projet HUB de la FENAB

Contexte et Justification :

L'agriculture biologique est une manière améliorée et abordable pour produire une bonne qualité de produits agricoles en harmonie avec la nature. Elle combine les meilleures pratiques traditionnelles de production avec les méthodes agricoles modernes durables. L'agriculture biologique est définie comme « ***un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques et de l'autonomie des agriculteurs*** ». L'originalité de l'agriculture biologique est le recours à des pratiques culturales et d'élevage qui se soucient des équilibres naturels. *L'agriculture biologique est une nouvelle manière de penser l'agriculture. L'Agriculture biologique mise sur l'intensification des processus biologiques alors que l'agriculture conventionnelle repose sur l'intensification des facteurs de production. Elle collabore avec la nature au lieu d'essayer de la dominer.*

Depuis quelques années, l'agriculture biologique se développe en Afrique, par le biais de l'appui des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Organisations Paysannes (OP). Il existe même le Réseau pour l'Agriculture Biologique en Afrique de l'Ouest (WAFRONET) qui regroupe 10 pays et tente regrouper tous les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. La FENAB est membre fondateur et assure le Secrétariat de WAFRONET. Les marchés et la commercialisation ainsi que le développement des chaînes de valeurs constituent de grands défis à relever. Cependant, des initiatives commencent à émerger. C'est le cas des processus de mise en place de Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) comme au Bénin, au Burkina Faso, au Nigeria et au Sénégal, sont à encourager et à développer. Ces systèmes sont basés sur des Normes de production biologique respectant les standards internationaux et en même temps, les moeurs et coutumes de leurs pays respectifs.

En tant que concept novateur de promotion de l'agriculture biologique, des pôles de connaissances sont mis en œuvre avec succès conjointement avec des acteurs des régions de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Un quatrième centre en Afrique du Nord est en cours de discussion. Les organisations partenaires africaines mettront en œuvre ces pôles de connaissances et seront responsables de la collecte, de la validation, de la préparation et de la diffusion des connaissances pertinentes sur l'agriculture biologique en Afrique. Un outil pour ces processus de communication dans la gestion des connaissances et la diffusion de

produits de connaissances sera une plateforme numérique de connaissances sur l'agriculture biologique.

Pour l'Afrique de l'Ouest, le pôle sera installé au Sénégal avec des sub-hubs dans les pays (5 pays au départ). Ces pays sont : le Mali, le Nigéria, le Bénin et la Gambie). Le pôle sera piloté par trois organisations que sont : ENDA PRONAT (responsable de l'extrant A), la FENAB (responsable de l'extrant B) et AGRECOL (responsable de l'extrant C).

Pour la FENAB, il s'agit de mettre en œuvre l'extrant B qui a pour objectif :

1. Formation des Formateurs :

- ✚ Réaliser la Formation des Formateurs (1000). 80 % des personnes enregistrées en tant que multiplicateurs et multiplicatrices au sein du pôle de connaissances régional contribuent concrètement au transfert des connaissances sur les pratiques écologiques en matière de production, de transformation et de commercialisation (par exemple, activités de démonstration, abandon de pratiques, contribution aux discussions, rapports d'expérience).
- ✚ Dans les 5 pays participants au pôle régional de connaissances, le nombre de formatrices et formateurs formés aux pratiques et méthodes écologiques en production, transformation et commercialisation agricoles a augmenté en moyenne de 10 %.

2. Mise en place d'une Plateforme numérique de diffusion des connaissances (section spécifique Afrique de l'Ouest) :

- ✚ La plateforme numérique de connaissances devrait être une plateforme continentale pour l'Afrique avec trois sections spécifiques par région. La plateforme fournira des connaissances validées sur l'agriculture biologique en Afrique, gratuitement et accessibles à tous. Les connaissances spécifiques à la région Afrique de l'Ouest, seront regroupées dans les sections spécifiques à la région et préparées dans des formats adéquats (texte, graphiques, images, vidéos et podcasts, par exemple) et dans des langues régionales / locales. L'objectif est d'utiliser une grande variété de formats pour présenter les informations de manière complète. Toutes les informations publiées sur la plateforme feront l'objet d'un examen par des pairs (multiplicateurs, organisations locales, formateurs, etc.) et / ou des experts scientifiques. La responsabilité de la gestion du contenu des sections spécifiques à la région incombe à chaque centre régional de connaissances.

1. Appellation du poste

Chargé du projet Hub (KCOA) de la FENAB au Sénégal.

2. Lieu

Le poste est basé au siège du bureau de coordination de la FENAB, à Thiès, mais le chargé (e) du projet effectuera des missions fréquentes sur le terrain dans toute la zone d'intervention du projet HUB (Sénégal et Afrique de l'Ouest).

3. Supérieurs

- Le Chargé du projet HUB est placé sous la responsabilité du Coordinateur du Projet HUB qui est son supérieur hiérarchique. Il lui rendra compte de ses activités et recevra, de lui, des instructions liées au travail.

4. Tâches, responsabilités,

Pour une gestion efficace du travail du Projet HUB, le Coordinateur délègue certaines tâches au Chargé du Projet, il aura pour tâches :

- De soumettre au Coordinateur une stratégie globale de communication y compris celle digitale
- De soumettre au Coordinateur des propositions d'outils de suivi du Projet HUB ;
- D'élaborer ou de réviser les rapports périodiques du Projet HUB ;
- De tenir un tableau de suivi des indicateurs de performance du Projet HUB ;
- De faire des descentes périodiques sur le terrain pour le suivi technique du Projet HUB suivant sa planification et d'élaborer des rapports de mission soumis au coordinateur après chaque visite. Il se déplacera fréquemment sur le terrain pour assister les partenaires que sont ENDA PRONAT, AGRECOL et les Organisations de l'Afrique de l'Ouest, les animateurs, les organisations paysannes et les producteurs biologiques impliqués dans la mise en œuvre du HUB,
- De soumettre, chaque mois, au Coordinateur une planification des activités à réaliser sur la période.
- D'exécuter toute autre tâche que le Coordinateur du HUB lui confiera.
- Par ailleurs, le chargé du projet se chargera de superviser la collecte des données du projet. Il travaillera en étroite collaboration avec les partenaires multiplicateurs des organisations pour centraliser les données liées à la formation. Il suivra la matrice de résultats du projet pour renseigner périodiquement les indicateurs du projet. Des enquêtes ponctuelles seront effectuées sous sa conduite pour renseigner les indicateurs clés de GIZ formulés dans la Matrice de Résultats du Projet HUB.
- Il travaillera en étroite collaboration avec le Chargé de la Plateforme Digitale du projet HUB Sénégal.

5. Compétences et aptitudes

Le Chargé du Projet HUB doit avoir des compétences et aptitudes avérées dans les domaines suivants :

- Maitrise parfaite des principes et des dimensions de l'agriculture biologique,
- Maitrise parfaite de la Formation des Formateurs qui va concerner les « Multiplicateurs ». La définition des multiplicateurs est large et inclut tous ceux qui diffusent avec succès des connaissances pertinentes sur l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des associations d'agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs. Les multiplicateurs peuvent être des agriculteurs modèles, des membres d'organisations, des formateurs, des formateurs de formateurs, des dirigeants au sein d'associations d'agriculteurs / unités de transformation / de commercialisation, des nutritionnistes (par

exemple, dans des centres de santé locaux), des vidéastes, de jeunes numériques utilisant des applications, des groupes de discussion, des blogs, etc.

- Maîtrise parfaite du fonctionnement d'une plateforme numérique qui, outre la fonction de fourniture de connaissances, elle agira comme un forum virtuel d'échange et de communication entre partenaires du réseau. Il y aura un forum continental virtuel et au moins un pour chaque région. Alors que les forums régionaux faciliteront les échanges entre les partenaires du réseau au sein de chaque région, le forum continental vise à relier les partenaires du réseau des trois pôles de connaissances régionaux. Les quatre forums virtuels seront des zones membres exclusives. Dans le cadre des forums, il sera possible de créer des groupes de travail, pouvant par exemple être consacrés à des sujets spécifiques ou à l'organisation d'événements.
- Avoir des connaissances et une expérience avérée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets d'agriculture (maraîchage, arboriculture, fruits forestiers, zootechnie...)
- Détenir des compétences dans le domaine de la formation en agriculture biologique, structures de commercialisation, production bio, de l'élaboration des statistiques et collecte de données dans ces domaines, chaîne de valeur, approche filière, structuration des systèmes de marchés...
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique et savoir utiliser les logiciels courants (Word, EXCEL, SPSS, Power Point) et internet....
- Avoir l'expérience de travailler en milieu rural avec les populations dans le respect de la dignité humaine, et être apte à supporter le travail sous pression.
- Avoir des compétences de partager les connaissances / diffuser et amplifier largement les informations du hub au niveau national et sous-régional / Interaction / Mise en réseau avec le Hub et sub-hubs / Communication via Internet (portail / plateforme, emails, réseaux sociaux, événements, salons) sur l'agriculture biologique
- Etre disponible immédiatement pour commencer le travail en novembre ou au plus tard le 1^{er} décembre 2019.
- Parler couramment le Français, moyennement l'Anglais et la langue locale de la zone d'intervention (une ou plusieurs langues africaines)

6. Qualification

Le candidat doit avoir les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur (Bac + 3 au minimum) en Communication et en Suivi-évaluation des projets ou un autre diplôme équivalent, en élaboration et gestion des projets, en agroéconomie, en commercialisation, en statistiques, en planification etc...
- Fournir des attestations qui prouvent une expérience d'au moins de deux (02) ans dans le domaine de la communication et du suivi évaluation des projets et principalement d'agriculture ou de commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.

7. Dispositions finales

Le cahier des charges du chargé de projet peut être adapté, d'un commun accord, lors de la signature du contrat avec les parties contractantes, à d'éventuelles évolutions de circonstances. Les modifications de ce cahier des charges doivent être établies par écrit.

8. Contacts

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur dossier de candidature par mail aux adresses suivantes jusqu'au **20 novembre 2019 à minuit** :

fenabsen@yahoo.fr avec copie à iseck@yahoo.fr
Pour plus d'informations, appelez au **+221 33 951 85 98**

Thiès, le 09 novembre 2019